

Offre d'activités et syllabus

PETIT CONSERVATOIRE DE MUSIQUE



2026-2027



Table des matières

Contenu

| | |
|--|---|
| NOTRE OFFRE D'ACTIVITÉS | 2 |
| Date des inscriptions..... | 2 |
| Programmation des cours | 2 |
| Début des activités..... | 2 |
| Calendrier annuel 2025-2026..... | 2 |
| Offres programme élève | 3 |
| Offres éveil musical et chorale..... | 4 |
| Offres adultes ou enfants extérieurs à l'établissement | 4 |
| Offre ensemble | 5 |
| Horaires et organisation des cours d'éveil musical..... | 5 |
| Horaires des cours de théorie musicale et formation auditive | 5 |
| Politique de tarification, absence et remboursement | 6 |



NOTRE OFFRE D'ACTIVITÉS

Date des inscriptions

L'inscription des élèves aura lieu du 10 au 20 août 2026. Au-delà, l'inscription sera validée dans la limite des places disponibles.

L'inscription se fera via le portail Cobra SVE

Programmation des cours

Pour les leçons individuelles:

Les élèves seront contactés fin août début septembre. Un horaire sera établi en fonction des disponibilités du professeur et de l'emploi du temps de l'élève.

Pour les cours de groupe (théorie musicale; éveil et chorale):

Les horaires sont définis et imposés par la direction du petit conservatoire en fonction du niveau de l'élève.

Pour les cours d'ensemble:

Un horaire sera établi en fonction des disponibilités du professeur et de l'emploi du temps des élèves.

Début des activités

À partir du Lundi 14 septembre 2026.

Calendrier annuel 2026-2027

- 🎵 **14/09/26:** Début des cours
- 🎵 **14/09/26 au 22/10/26:** Semaines 1 à 6 de cours
- 🎵 **23/10/26 au 01/11/26:** Congés d'Automne
- 🎵 **02/11/26 au 18/12/26:** Semaines 7 à 13 de cours
- 🎵 **06/12/26 :** Récital de Noël
- 🎵 **19/12/26 au 04/01/27:** Congés de Noël



Petit conservatoire de musique Stanislav

- ♪ **Courant janvier 2027:** Inscription à la certification de l'école préparatoire Anna-Marie Globenski (UL)*
- ♪ **05/01/27 au 19/02/27:** Semaines 14 à 20 de cours
- ♪ **20/02/27 au 07/03/27:** Congés d'Hiver
- ♪ **08/03/27 au 16/04/27:** Semaines 21 à 26 de cours
- ♪ **19/04/27 au 23/04/27:** Semaine « OFF » et rattrapage
- ♪ **24/04/27 au 02/05/27:** Congés de Printemps
- ♪ **03/05/27 au 14/05/27:** Semaines 27 et 28 de cours et fin des cours
- ♪ **16/05/27 :** Récital de fin d'année

* Pour une certification, vous devez impérativement informer le professeur de théorie et/ou de pratique instrumentale dès le début des cours de votre intention.

Offres programme élève

Les élèves constituent leur programme « à la carte ».

Ils choisissent un cours de pratique instrumentale en leçons individuelles auquel il est possible d'ajouter :

- un cours de groupe de théorie musicale et formation auditive (pour les débutants de 1^e et 2^e année)
- ou
- un cours individuel de théorie musicale et formation auditive (notamment pour les élèves souhaitant une certification dans ce domaine)

L'offre se décline pour une durée de **28 leçons**.

Les cours de pratique instrumentale hebdomadaire se déclinent en cours de 30 minutes, 45 minutes ou 60 minutes. Toutes les leçons d'instrument sont des cours privés.

Les cours COLLECTIFS de formation auditive et théorique hebdomadaire durent 45 minutes.

Les cours INDIVIDUELS de formation auditive et théorique hebdomadaire se déclinent en cours de 15 ou 30 minutes et seront positionnés en continuité des cours de pratique instrumentale.



Petit conservatoire de musique Stanislav

L'élève doit posséder son propre instrument, acheté ou loué, pour répéter à la maison.

Les cours se donnent dans les locaux du Collège après les heures de classe, durant la pause méridienne.

Tarifications pour 28 séances

| Programme « à la carte » | | Tarifs |
|-----------------------------------|---|---------|
| Pratique INSTRUMENTALE uniquement | cours individualisé 30 min | 1105 \$ |
| | cours individualisé 45 min | 1325 \$ |
| | cours individualisé 60 min | 1480 \$ |
| Cours de THÉORIE MUSICALE | en cours collectif 45 min ⁽¹⁾ | 475 \$ |
| | en cours individuel 15 min ⁽²⁾ | 630 \$ |
| | en cours individuel 30 min ⁽²⁾ | 945 \$ |

(1) Ces cours seront proposés aux débutants de 1^{ère} et 2^{ème} année.

(2) Ces cours seront positionnés en continuité des cours de pratique instrumentale et s'adressent aux élèves recherchant une certification en théorie musicale.

Offres éveil musical et chorale

L'éveil musical comprend 28 séances de 45 minutes et la chorale 28 séances de 60 minutes (cf. calendrier).

Tarifications:

| Offres | Tarifs | Séances |
|---------------|--------|---------|
| Éveil musical | 315\$ | 28 |
| Chorale | 315\$ | 28 |

Offres adultes ou enfants extérieurs à l'établissement

Le petit conservatoire de musique propose des cours aux adultes ou enfants extérieurs à l'établissement. Ces cours concernent uniquement la pratique instrumentale et le cours de chorale. Trois offres sont proposées : 30, 45 ou 60 minutes de pratique instrumentale hebdomadaire pour 28 séances (cf. calendrier).

Tarifications:

| Offres | Tarifs | Séances |
|--------|--------|---------|
| 30' | 1105\$ | 28 |
| 45' | 1325\$ | 28 |
| 60' | 1480\$ | 28 |



Petit conservatoire de musique Stanislas

| | | |
|---------|-------|----|
| Chorale | 315\$ | 28 |
|---------|-------|----|

Offre ensemble

Des groupes (musique de chambre, groupes pop, groupes mixtes, duo, etc.) pourront être formés par les professeurs ou à la demande des parents. Pour cela, veuillez nous consulter.

Horaires et organisation des cours d'éveil musical

Cette offre comprend 28 séances de 45 minutes (cf. calendrier).

Éveil musical 1 (3 ans):

Cours en petits groupes comprenant une initiation aux petits instruments à percussion, au chant et à la rythmique. Les principaux paramètres de la musique seront abordés : nuances (fort/doux), tempo (vite/lent), valeurs rythmiques (blanche, noire, croche, etc.), hauteur (aigu/grave), etc. Différentes habiletés seront travaillées (écoute, motricité fine, coordination, etc.), le tout de façon ludique, par le jeu et le mouvement.

Horaire à déterminer.

Éveil musical 2 (4 ans):

Suite du cours d'éveil musical 1.

Horaire à déterminer.

Éveil musical 3 (5 ans):

Suite du cours d'éveil musical 2.

Horaire à déterminer.

Horaires des cours de théorie musicale et formation auditive

Voir le syllabus plus bas pour une description complète des niveaux.

Horaire des groupes de formation auditive et théorie musicale:

| | |
|--------------------|--------------|
| Groupe initiation | À déterminer |
| Groupe élémentaire | À déterminer |
| | |



Politique de tarification, absence et remboursement

Frais d'activité et paiement

Les frais d'activité de chacune des offres sont valables pour une année soit 28 semaines.

Les frais d'activité ne comprennent pas:

- Les fournitures scolaires et musicales
- La location ou l'achat de l'instrument
- Les frais d'examen de certification.

Les paiements pourront se faire en 1 ou 3 versements.

Les frais de service de garde sont offerts les jours de cours pour la période qui précède le cours.

Ces activités donnent droit à un relevé pour l'obtention de crédits d'impôts au fédéral et au provincial dans le cadre des activités culturelles.

Politique d'absence:

Absence de l'élève à une leçon individuelle (pratique instrumentale):

2 absences par an feront l'objet d'un rattrapage. Pour cela, le parent devra prévenir le professeur d'instrument minimum 2 heures avant l'horaire du cours.

Au-delà de 2 cours d'absence par an, le professeur d'instrument n'est pas tenu de rattraper la séance manquée.

Absence de l'élève à un cours de groupe (théorie musicale + éveil musical + chorale):

Aucun cours collectif ne pourra être rattrapé.

Absence des professeurs:

En cas d'absence du professeur, le rattrapage de la leçon d'instrument ou du cours sera effectué.

Annulation des cours:

En cas de force majeure (tempêtes, pannes, etc.) la direction du petit conservatoire assurera le rattrapage des leçons d'instruments ou des cours.

Politique de remboursement:

Leçons individuelles (pratique instrumentale):

L'abandon des leçons individuelles devra être signifié par courrier à la direction du petit



Petit conservatoire de musique Stanislás

conservatoire. Les leçons non-suivies seront remboursées. Toutefois une pénalité sera appliquée. Les 4 leçons qui suivent la décision d'abandon (après réception du courrier) seront considérées comme dues.

Cours de groupe (théorie musicale + éveil musical + chorale + ensemble):

Aucun cours de groupe ne pourra être remboursé.

Récitals

Deux récitals seront programmés dans l'année dans l'auditorium du collège (cf. calendrier). La participation aux récitals n'a pas de caractère obligatoire, mais est vivement recommandée.

Renseignements

Directeur du SVE : Anthony Murphy

anthony.murphy@stanislás.qc.ca

Tél. 418-527-9998 poste 3223